

Mairie de la garde — Arrondissement de Coulon

De deux heures — an mil huit cent quatorze, à l'heure de midi
 ACTE DE NAISSANCE de Marie Josephine Desbordes née
 à la garde le jour d'hui à onze heures du matin — fille de Louis Desbordes

N.° 1 et de Marie (Duchesse)

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe féminin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Louis Desbordes

Premier témoin, Joseph François Desbordes officier de santé âgé de vingt quatre ans
 Second témoin, Jean Desbordes officier de santé âgé de vingt quatre ans

Et ont, les déclarans et témoins, signé

CONSTATE, suivant la loi, par moi soussigné, notaire, en vertu de ma
 Mairie de la garde remplissant les fonctions d'Officier public ;
 et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.



Mairie de la garde — Arrondissement de Coulon

De trois heures — an mil huit cent quatorze, à dix heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Jean Baptiste André Grand né
 à la garde le jour d'hui à sept heures du matin — fils de Louis Grand

N.° 2 et de Magdelaine Vidal

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Louis Grand

Premier témoin, Jean Baptiste André Grand âgé de quarante ans
 Second témoin, André Grand âgé de quarante ans

Et ont, les déclarans et témoins, signé et paraphé de leur nom
 CONSTATE suivant la loi, par moi soussigné, notaire, en vertu de ma

Mairie de la garde remplissant les fonctions d'Officier public ;
 et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

B. Moreau, Agence

Mairie de la garde — Arrondissement de Coulon

De deux heures — an mil huit cent quatorze, à huit heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Charles Marie Long né
 à la garde le jour d'hui à quatre heures du soir — fils de Louis Long

N.° 2 et de Marie Ymouze

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Louis Long

Premier témoin, François Moreau âgé de vingt quatre ans
 Second témoin, Jean Louis Long âgé de vingt quatre ans

Et ont, les déclarans et témoins, signé et paraphé de leur nom

CONSTATE, suivant la loi, par moi soussigné, notaire, en vertu de ma
 Mairie de la garde remplissant les fonctions d'Officier public ;
 et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

Mairie de la garde — Arrondissement de Coulon

De deux heures — an mil huit cent quatorze, à dix heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Suzanne Louise Andrieux né
 à la garde le jour d'hui à six heures du matin — fille de Joseph Andrieux

N.° 1 et de Marie Anne Desbordes

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe féminin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Joseph Andrieux

Premier témoin, Louis Andrieux âgé de quarante ans
 Second témoin, Jean Desbordes âgé de quarante ans

Et ont, les déclarans et témoins, signé et paraphé de leur nom
 CONSTATE suivant la loi, par moi soussigné, notaire, en vertu de ma

Mairie de la garde remplissant les fonctions d'Officier public ;
 et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

Rouph, Agence